

STATION D'IRRIGATION - CAL230 - installation en aval d'une micro-station d'épuration

Réutilisation de vos eaux d'assainissement pour l'irrigation sous pression en sub-surface des végétaux non destinés à la consommation humaine.

- 1 1 cuve enterrable en polyéthylène très résistant.
Hauteur 710 mm. Volume 230 litres.
- 2 1 vanne d'arrêt (avec raccord union) en PVC Ø 40 mm pour la maintenance.
- 3 1 passage de paroi PVC Ø 40 mm x 2".
- 4 1 clapet à boule spécial eaux usées en PVC Ø 40 mm.
- 5 1 tuyauterie rigide (intérieur).
- 6 1 pompe de relevage en inox spéciale eaux claires ou légèrement chargées (passage 10 mm).
Livrée avec 20 m de câble équipé d'une fiche moulée + 1 flotteur réglable pour marche/arrêt.
- 7 2 passe-câbles pour l'alimentation et le trop-plein.

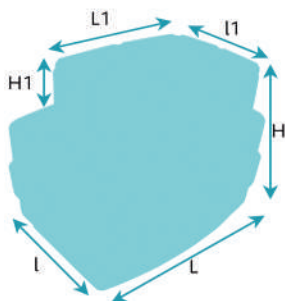
Couvercle étanche équipé d'un joint à section carrée et verrouillable avec vis TH.



Volume de bâchée du poste = 130 litres

Dimensions et poids :

H = 710 mm
L = 800 mm
l = 600 mm
H1 = 200 mm
L1 = 545 mm
l1 = 445 mm



Poids net de la cuve CS 230 nue : 15,4 kg
Poids du poste avec la pompe : 26 kg

Réhausse

Hauteur 300 mm.



Alarme

Comprenant 1 coffret alarme trop plein 9 volts CATP 9V ou 230 volts CATP 230V
1 flotteur à bille



Pompe de drainage à roue multi-canaux ouverte.
Pour eau propre ou légèrement chargée.
Corps de pompe et turbine en inox 304 - Arbre en inox 303.
1 garniture mécanique en oxyde d'alumine/carbone dur (Côté turbine).
Chambre à huile intermédiaire. 1 joint à lèvres (Côté moteur).
Moteur à sec 2900 tours/minute (Service continu) - Bobinage à double imprégnation résistant à l'humidité - Isolation classe F - Protection IP X8 - Protection thermique et condensateur incorporés.
Température du liquide jusqu'à + 50°C.
Profondeur d'immersion : Mini : 15 mm / Maxi : 5 mètres.
Câble d'alimentation HO5RNF - 3G0,75 mm² longueur 10 mètres.
Flotteur réglable + fiche mâle.

- Réutilisation de l'eau en toute sécurité.
- Système très modulaire s'adaptant à toutes contraintes topographiques.
- Economie d'eau (retour sur investissement compris entre 1 et 2 ans).
- Pas d'obligation de poste de relevage externe